
Mission

Contribuer à l'évaluation d'un dommage, d'un préjudice, d'une pathologie ou d'un risque en donnant un avis d'expert sur sa nature ou sa portée afin de permettre la bonne évaluation du risque ou la juste indemnisation des clients.

D4. EXPERTISE SALARIÉE

Exemples d'intitulés des métiers

- Expert.e automobile/ Expert.e dommages/ Expert.e IRD / Expert.e construction
- Médecin conseil / Médecin expert

Illustrations d'activités mises en œuvre

Expertise en assurances de dommages	À l'occasion d'un sinistre, vérifier la concordance du contrat à la réalité du risque souscrit, rechercher la cause et les conditions de survenance du dommage, alerter en cas de suspicion de fraude
	Evaluer le montant du dommage et, s'il y a lieu, le coût des réparations à pratiquer sur le bien accidenté
	Etablir un rapport d'expertise à l'intention de l'assureur
Expertise en assurances de personnes	Etablir un avis médical après un examen de santé préalable à la souscription d'une assurance vie, d'un contrat de prévoyance ou de garanties maladie et invalidité
	Evaluer l'état de santé d'un assuré en vue du règlement d'une prestation maladie ou invalidité, alerter en cas de suspicion de fraude
	Estimer le préjudice corporel ou le taux d'invalidité permanente d'un assuré victime d'un accident couvert par l'assureur
Veille et développement	Suivre les évolutions (environnementales, technologiques, juridiques ou concurrentielles) dans son domaine d'expertise

Exemples de connaissances et compétences professionnelles mobilisées

Pour l'expertise de dommages



- Les techniques et méthodes d'évaluation d'un bien
- Les valeurs de référence des biens expertisés
- Les barèmes des réparations automobiles
- Chiffrer le montant d'un bien ou le coût de sa réparation

Pour l'expertise médicale



- La réglementation spécifique aux métiers de la santé
- Le corpus spécifique de la médecine
- Établir le bilan clinique d'un patient

- S'exprimer clairement et traduire le vocabulaire professionnel en langage compréhensible par tous
- Préserver la confidentialité des données ou informations accessibles par le biais de son activité
- Rédiger un compte-rendu d'expertise
- Mener un entretien et mettre en confiance son interlocuteur
- Respecter la déontologie professionnelle

Voies possibles d'accès aux métiers

Formation initiale ou continue

Pour l'expertise de dommages

Formation technique dans le domaine de référence

Pour l'expertise médicale

Doctorat en médecine obligatoire

Expérience professionnelle antérieure au sein des sociétés d'assurances

Pour l'expertise des dommages : Souscription, prévention et vente d'affaires (B3),
Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux (D2)

Exemples de passerelles de mobilité vers d'autres métiers

Souscription, prévention et vente d'affaires (B3),
Gestion et indemnisation des sinistres complexes ou contentieux (D2)

Dimension relationnelle des métiers

Relations quotidiennes avec les clients et, en interne, avec les métiers du domaine Indemnisation, prestations et solutions d'accompagnement (D)

Relations internes fréquentes avec le métier Souscription, prévention et vente d'affaires (B3)

Relations possibles avec les métiers du domaine Gestion et maîtrise des risques (K)